

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

30 mars 2022

La Ville de Genève signe la Charte de Palerme sur la mobilité humaine internationale

Samedi 26 mars 2022, la Ville de Genève a signé la Charte de Palerme sur la mobilité humaine internationale lors d'une rencontre au Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard entre M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif, et M. Leoluca Orlando, Maire de Palerme. Dans un contexte migratoire difficile, la Ville de Genève réaffirme ainsi son soutien à une migration plaçant l'être humain au centre des préoccupations des pouvoirs publics.

M. Leoluca Orlando étant un grand défenseur du droit des migrant-e-s, les sujets abordés ont principalement inclus le thème de la migration et comment les villes pouvaient se montrer plus accueillantes envers les migrant-e-s. La rencontre s'est conclue par la signature de la Charte de Palerme sur la migration humaine internationale, que le Conseil administratif avait validée en mars 2020, mais dont la signature a été repoussée jusqu'à aujourd'hui en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie.

La Charte de Palerme

En tant que Maire de Palerme, M. Leoluca Orlando est depuis de nombreuses années le témoin privilégié des mouvements migratoires en provenance d'Afrique. Après leur arrivée sur l'île de Lampedusa depuis la Tunisie ou la Libye, une partie des migrant-e-s africain-e-s passe en effet par Palerme avant de remonter l'Italie.

Considérant le sort réservé au migrant-e-s en Europe comme une grave injustice, le Maire sicilien a élaboré en 2015 la Charte de Palerme, un document proposant un certain nombre de prestations et de droits qui devraient être octroyés aux migrant-e-s. Parmi ces propositions figure notamment la mobilité pour toutes et tous comme un droit inaliénable, avec pour conséquence l'abolition du permis de séjour au sein de l'Union européenne. La Charte demande également des modifications des règlements de FRONTEX (l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes) et de Dublin afin de mettre sur pied une mission européenne de sauvetage en mer et d'éliminer l'exigence des procédures dans le premier pays d'arrivée. D'autres propositions en faveur des migrant-e-s sont faites dans le domaine de l'emploi, de l'accès au logement, de la santé ou encore de la citoyenneté.

Contact

M. Philippe d'Espine, chargé de l'information du Conseil administratif
079 372 84 59 – philippe.despine@ville-ge.ch